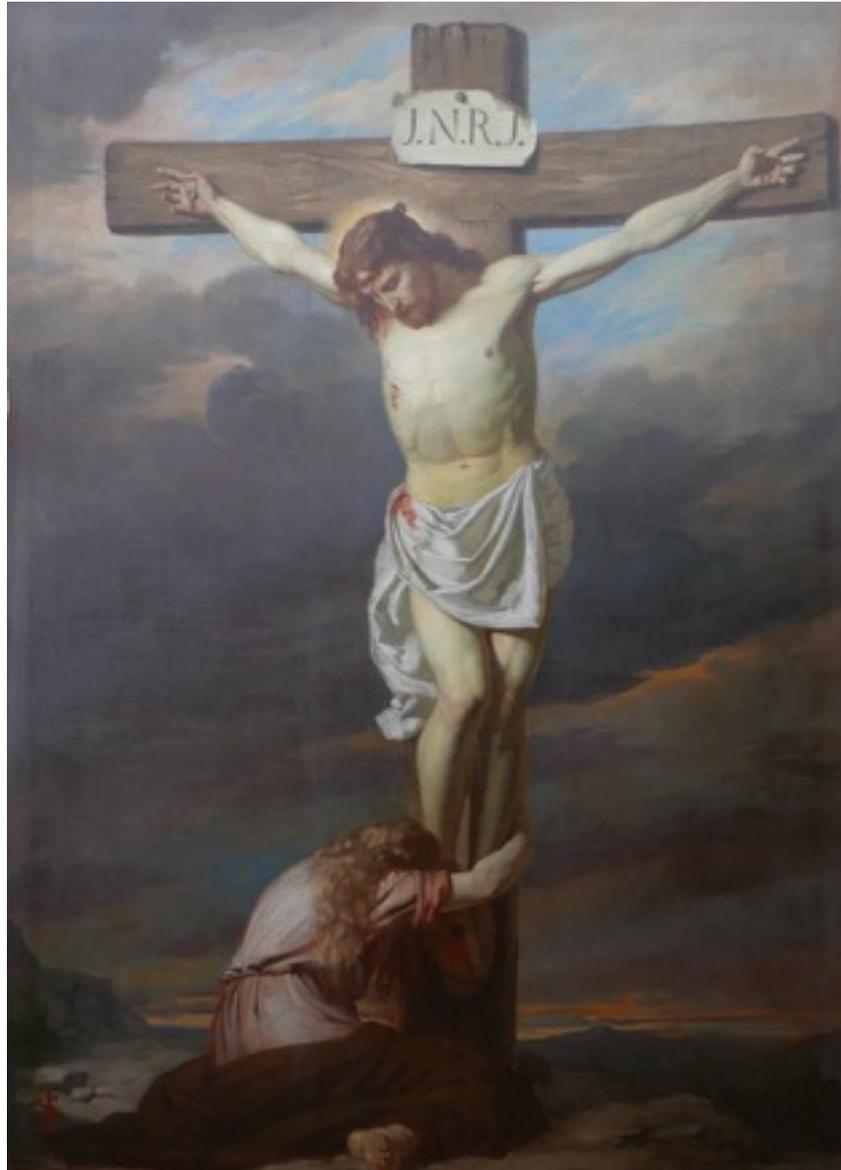


Crucifixion avec Sainte Madeleine
Jean Scohy, 1858



Rapport de conservation restauration

Caroline Snyers
2016

Propriétaire

Association diocésaine de Belley-Ars

Paroisse

Père François Rineau
pere.francois.rineau@gmail.com

Service diocésain de l'art sacré

sdas@free.fr

Suivi du département

Catherine Penez
CAOA
34 rue du Général Delestraint
01 000 Bourg-en-Bresse

Drac Auvergne-Rhône-Alpes

Gilles Soubigou
Conservation régionale des monuments historiques
6 quai Saint-Vincent
69001 Lyon

Restauratrice du patrimoine, titulaire du marché

Caroline Snyers
14, rue Frandin
38 460 Crémieu
06 64 64 09 96
carolinesnyers@gmail.com
www.ateliercarolinesnyers@gmail.com

Collaboratrices

Aurélia Catrin
165 rue Duguesclin
69006 Lyon
06 32 56 28 08
aurelia.catrin@gmail.com

Camille Romeggio
casa de patz
quartier Ourdos
64 260 Vilhères-en-Ossau
06 25 32 06 70
romeggiocamille@yahoo.fr

Pour le doublage collé, Danièle Amoroso, atelier Amoroso Waldeis
15 boulevard du Général Leclerc - 30 400 Villeneuve les Avignon
04 90 86 21 79 - 06 83 40 01 28
amorosowaldeis@gmail.com

Nos pensées vont à Pascale Deloddère (1967-2016), cette crucifixion fait partie des derniers tableaux qu'elle a suivis avec attention.

Introduction : la demande de devis a été faite par Catherine Penez par mail et un aller-voir a été organisé le vendredi 11 octobre 2013.

La peinture est accrochée dans le bras gauche du transept de l'église, à environ 2,50 m.

La dépose et le transport ont été assurés par le père François, Caroline Snyers et Philippe Boulet le 18 mai 2015. La peinture a été transportée à Ambutix et le cadre à Lyon dans l'atelier de Philippe Boulet. Avant emballage, un premier dépoussiérage a été effectué in situ tant la poussière était abondante

Le transport retour et le ré-accrochage ont été effectués le 26 juillet 2016 par Philippe Boulet et Caroline Snyers, avec l'aide du père François, qui avait monté un petit échafaudage.

Présentation générale de l'intervention

La peinture était en état de conservation et de présentation faible. Côté conservation, la toile présentait des plis horizontaux de type godets et un accident de grande taille dans le ciel côté gauche qui était gênant à l'observation. Côté esthétique, la peinture était extrêmement empoussiérée et encrassée. De plus, l'oxydation du vernis nuisait à la contemplation de l'image qui était très obscurcie.

D'un point de vue technique, la présente campagne a été l'occasion de renforcer la structure d'origine, composée d'une toile très fine, par un doublage collé. Côté couche picturale, l'allègement du vernis a rendu beaucoup d'éclat au corps du Christ et de froideur au paysage.

En conclusion, l'intervention 2016 a permis d'effectuer un nettoyage indispensable, rendant davantage de visibilité à la peinture qui est en outre le seul tableau de l'église, décorée par ailleurs de vitraux, peintures murales, mosaïques et sculptures.

Mieux éclairée et dotée d'un panneau d'information, cette crucifixion présentera probablement davantage d'intérêts au sein de l'église du sacré coeur.

Présentation de l'artiste

Jean Scohy (1824, Lyon/1897, Villette-sur-Ain) est un peintre français. Issu d'une famille de soyeux d'origine belge. En 1838 il est admis comme élève à l'école des beaux-arts de Lyon. Il est élève de Bonnefond. Il a réalisé de grandes peintures murales mythologiques et religieuses. C'est surtout comme portraitiste qu'il est connu et qu'il gagne sa vie. Il a exercé plusieurs mandats d'élu, maire de Villette-sur-Ain (1870 -1874), conseiller de canton et conseiller d'arrondissement à Lyon dans le quartier de la Guillotière¹.

Peinte en 1858 à l'âge de 34 ans, la Crucifixion de l'église du sacré-Coeur de Bourg-en-Bresse, n'est pas une oeuvre de jeunesse ; une dizaine d'années était passée depuis sa formation à l'école de Beaux-arts. Cette scène sobre et efficace n'est pas non plus une oeuvre de la maturité du peintre qui vécut 73 ans, mais plutôt la réalisation d'un peintre qui maîtrise parfaitement le dessin et la composition.

¹ wikipedia

identification

Lieu de conservation:	église du Sacré-Coeur, transept gauche
Artiste :	Jean Scohy
Epoque :	1858
Sujet :	<i>Crucifixion avec sainte Madeleine</i>
Dimensions du châssis :	251 X 180 cm
Technique :	huile sur toile
Protection :	inscrit MH depuis le 2 décembre 2008

Constat d'état : mise en oeuvre et matériaux constitutifs

Cadre en bois : cf le rapport d'intervention de Philippe Boulet.

Mise en tension : la toile était maintenue au châssis au moyen de semences assez serrées et oxydées.

Le châssis : en bois avec une double croix, chanfreiné et à clés. Il s'agit du châssis d'origine.

Support toile : la toile est en fibres végétales, probablement du lin, coloration ocre et présente une armure toile. Elle est d'un seul lé et très fine :

En effet, sa contexture est de 13 fils dans le sens horizontal et de 13 fils dans le sens vertical, ce qui est extrêmement peu. Les fils sont assez irréguliers, mais plutôt fins en majorité.

Format, observation des bords : la toile a été mise en tension au moyen de semences, qui sont espacées de 7 cm en moyenne. Le montage visible est le montage original. La toile est dans son format d'origine.

Composition : la composition a été construite à partir des deux visages du Christ et de Marie Madeleine, qui sont sur un axe vertical. la croix est donc décalée vers la le bord senestre. Le bras droit est à plus de 20 cm du bord dextre tandis que le bras droit est à 5 cm du bord senestre. La campagne de restauration précédente avait conservé le montage d'origine en reprenant les déchirures toile sans déposer la toile de son châssis.

Couche picturale : la structure d'origine est très fine, la préparation est blanche, lipidique, elle va jusqu'aux coupures de toile bord supérieur et bord inférieur, côté senestre, la toile non préparée est visible.

La couche peinte est à l'huile. Des empâtements sont présents dans le périzonium, le corps du christ, le vêtement de Marie Madeleine, la croix... la couche peinte est fine dans les fonds et plus empâtée dans les motifs. Les coups de la brosse sont visibles. Le manche du pinceau est fréquemment utilisé pour faire des vibrations dans la pâte quand elle est fraîche.

L'état de surface était brillant sur la vue, il est plutôt satiné aujourd'hui suite à l'empoussièrment et à l'altération du support toile.

Couche de protection : le vernis a donc été appliqué quand le tableau était encadré, la feuillure est large, elle mesure 6 cm en moyenne. Le vernis a été appliqué quand le tableau était couché sur le bord dextre, des coulures se sont produites dans ce sens.

Examen sous lampe UV : la présence d'une couche de protection était confirmée sous éclairage ultra-violet. le vernis présentait une fluorescence verte, les repeints repérés en lumière naturelle étaient confirmés avec cette fluorescence.

Face et revers après dépose et premier dépoussiérage



Altérations

Altérations du revers

Altérations du châssis : les clés étaient attaquées par des insectes xylophages.

Le châssis présentait des trous d'envol, dans certaines zones à proximité des clés et dans le montant inférieur. Deux fentes étaient présentes dans l'épaisseur, côté angles.

Le châssis est de bonne facture, la section correspond au format et à la résistance nécessaire pour résister aux forces exercées par la mise en tension de la toile. Il ne présente pas de déformation importante.

Altérations du support toile

Empoussièrément

Le revers était extrêmement empoussiéré, parce que le tableau était en place depuis des dizaines d'années, avec un accrochage présentant une inclinaison importante, qui a favorisé l'accumulation de poussière et autres corps étrangers au revers.

Tension de la toile

Des plis étaient présents aux quatre angles ainsi que des plis horizontaux en partie basse. Ces plis traduisaient une mauvaise répartition des tensions.

Le bord supérieur était complètement détaché du châssis.

Accidents de la toile

On distinguait les ruptures de toile suivantes :

- une lacune de grande dimension : longue et étroite (32 cm de long) située à 30 cm du bord dextre et à 96 cm du bord inférieur, qui était incrustée, mastiquée et retouchée

Une dizaine d'autres déchirures ou perforations accidentelle de petites dimensions :

- une déchirure complexe située à 60 cm du bord supérieur et à 36 cm du bord dextre,
- une perforation sous le genou droit du Christ
- deux accidents dans le corps du Christ
- 10 perforations correspondants aux clous qui maintenaient le tableau en place dans le cadre

Restaurations précédentes

Quatre pièces de deux natures étaient posées au revers de la toile. Certaines étaient en coton et d'autres en gaze, collées très légèrement sur la toile. Elles avaient été posées sans démontage de la toile de son châssis.

Altération du support avant intervention



In situ, avant décrochage, le revers est très empoussiéré.



Le tableau encadré était maintenu par une corde de grosse section nouée à deux anneaux sur les montants verticaux. Le montant inférieur repose sur des pattes métalliques.

Altérations de la couche picturale

Aspect de surface : la couche peinte était très encrassée et empoussiérée. Son accrochage en hauteur longtemps rend difficile un entretien régulier.

Localement des tâches noires sont présentes sur le pourtour. L'examen attentif montre qu'elles se trouvent sous la couche peinte et même sous la préparation blanche.

Vernis : Le vernis était oxydé, jauni et appliqué en couche mince. En bas au centre, une brillance localisée était très visible dans le drapé de Marie-Madeleine.

Examen sous lumière UV : Sous lumière ultraviolette, il fluoresce en vert et les coulures liées à l'application du vernis, effectuée quand le tableau était encadré et posé sur le côté dextre, sont mises en évidence.

Il n'y avait pas de chancis.

Craquelures : le réseau de craquelures est peu présent, de petite dimension, s'étendant sur l'ensemble de la vue et jusqu'à la préparation. Le réseau est plus marqué au centre, du haut en bas, suite à de probables coulures d'eau.

La matière peut être qualifiée de pavimenteuse, c'est-à-dire qu'elle forme des pavés, ou une structure orthogonale liée au tissage de la toile.

Adhérence et cohésion

L'adhérence et la cohésion sont faibles ; la couche peinte présente des « frisures » de manière généralisée. Une large coulure d'eau a traversé le tableau de haut en bas et a provoqué l'assombrissement du réseau de craquelures, en entraînant avec elle les poussières présentes face et revers.

Repeints : des repeints sont présents au niveau des accidents de toile, il s'agit de repeints techniques, visibles notamment dans le paysage en bas à dextre, dans les cheveux de Marie Madeleine... Ils sont débordants et appliqués très librement avec un ton avoisinant l'original mais peu accordé.

Altérations de la couche picturale, vernis



Après dépose du cadre, la limite du vernis est très visible, photo en lumière ordinaire



et sous fluorescence ultra-violette



Détail du périzonium et de la matière travaillée avec le manche du pinceau
photo après dépoussiérage, en présence du vernis oxydé



Altérations de la couche picturale



Repeint sur l'accident en bas à droite



sous fluorescence ultra-violette



Repeints verdâtres débordants dans le ciel



Coulures de vernis,
appliqué quand le tableau était sur chant



Déchirure de toile quart supérieur droite



Détail de la matière « pavimenteuse »

Diagnostic : Les états de présentation et de conservation étaient faibles.

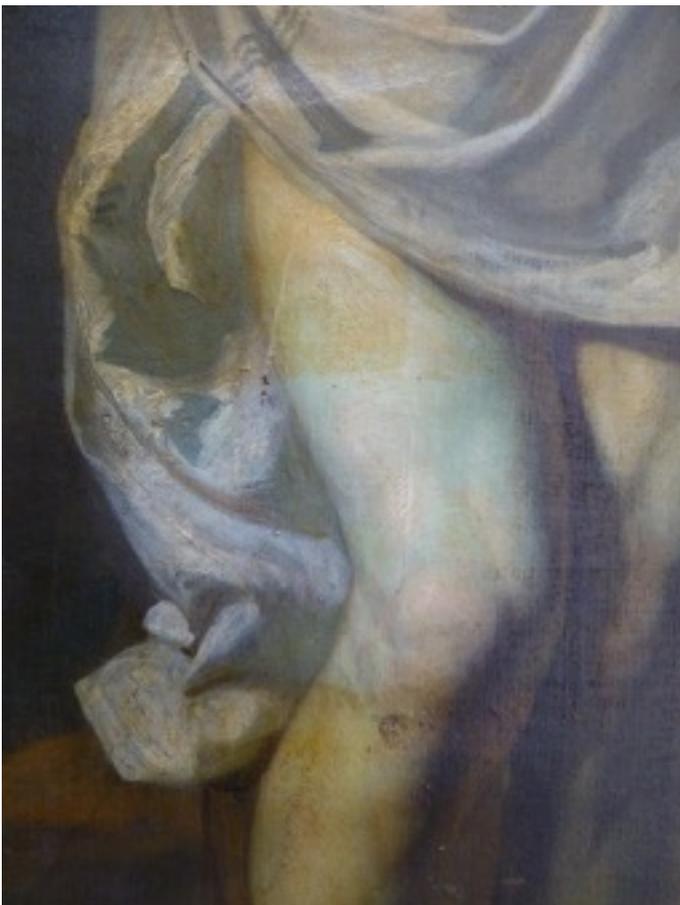
Les altérations étaient en partie structurelles et en partie accidentelles :

- structurelles car la toile est très fine par rapport au format, trop peu résistante aux variations d'humidité, de tension, à l'oxydation... De plus, la toile n'a pas été mise en tension de façon régulière et des plis s'étaient formés, sous l'effet des variations climatiques.
- accidentelles parce qu'une coulée d'eau s'était produite au centre de la toile sur toute la hauteur, entraînant déformations du support toile et fragilisation de la structure. Accidentelles aussi quant aux ruptures du supports toile, déchirures, trous et autres lacunes dus à des chocs.

Les déformations du support toile ont été reprise avec un travail sur la planéité, la reprise ponctuelles des accidents et la réalisation indispensable d'un doublage collé à des fins de conservation.

Le châssis, d'origine, a été conservé et traité. Le cadre, d'origine, a été agrandi pour faire passer la feuillure de 6 à 2 cm et laisser voir la subtilité de la composition, notamment les deux bras de la croix, dont celui senestre qui est plus près du pourtour.

Côté couche picturale, la surface a été nettoyée, refixée et consolidée.



Allègement du vernis en cours



Incrustation de toile dans la grande lacune

Opérations effectuées

Dépose de la peinture : la dépose a été effectuée sous la conduite de Philippe Boulet, avec l'aide de la paroisse. Un échafaudage avait été mis à disposition par le père François pour l'opération.

Dépose de la peinture du cadre, par Philippe Boulet.

Mode de maintien : des clous étaient plantés en biais dans le châssis vers le cadre. Les têtes, très enfoncées dans le bois étaient hors d'atteinte. Le tableau était très à l'étroit dans le cadre, ne laissant aucune marge de manoeuvre. Les clous ont été coupés à la disqueuse et le tableau a été désolidarisé du cadre au moyen d'un marteau de vitrier, sorte de petit pied de biche.

Observation de la toile sans le cadre : le cadre avait une feuillure très importante puisqu'il recouvrait la composition de 6 cm sur les 4 bords. Ce recouvrement empêchait de voir le bout du bras gauche de la croix et le pied de Marie-Madeleine. Sur proposition des restaurateurs, le père François et Catherine Penez ont accepté l'ouverture du cadre pour déduire la feuillure à 2 cm au lieu de 6 cm.

Etat du cadre : le cadre était très poussiéreux, des groupes importants de poussière s'étaient logés en partie basse, entre le châssis et le cadre. Le montant senestre du châssis était très attaqué par les xylophages. Avant transport du cadre à l'atelier de Philippe Boulet à Lyon, un premier traitement du cadre a été effectuée à Ambutrix : dépoussiérage répété à l'aspirateur, nettoyage à l'éponge humide et application de perméthrine au pinceau, plusieurs passages effectués.

Opérations effectuées sur le châssis :

Enlèvement des clés attaquées, avant même introduction à l'atelier. Les clés attaquées ont été photographiées, dessinées et jetées, à exception de deux conservées comme modèles pour la fabrication de nouvelles.

Le châssis a été dépoussiéré à l'aspirateur et dégrassé à l'éponge. Les clous qui servaient à maintenir le tableau dans le cadre ont été coupés car il n'était pas possible de les enlever tant ils étaient enfoncés en profondeur dans le châssis.

Traitement contre les insectes : application au pinceau d'un antivermouluure curatif du bois, à base de perméthrine et de piperonylbutoxyde, marque commerciale Per-xil 10®.

Collage des fentes : introduction de colle blanche (dispersion aqueuse d'un homopolymère acétovinyle, marque commerciale Vinavil 59®) et mise sous presse au moyen de serre-joints.

Des clés neuves ont été fabriquées sur le modèle des anciennes². Elles ont été trouées et insérées dans les fentes prévues à cet effet. Les trous ont permis de les sécuriser, soit de les attacher au châssis afin de les empêcher de tomber accidentellement entre la toile et le châssis.

Opérations effectuées sur le support toile

Dépose de la toile de son châssis : un seul montage de la toile sur le châssis était visible, au moyen de semences assez serrées et oxydées. La toile étant extrêmement fine et lâche et les semences très enfoncées, très peu de semences ont été ôtées pour la dépose. La toile a été découpée en périphérie autour des semences, pour éviter des déchirures accidentelles. Le bord supérieur était quasiment libre, la toile s'étant décollée autour des semences sous l'effet de la coulure d'eau accidentelle.

Assainissement du revers de la toile : enlèvement mécanique des pièces au revers. Les pièces étaient très peu adhérentes à la toile et se sont déposées avec beaucoup de facilité. Parce qu'il y avait peu de colle en présence, elles n'avaient pas marqué la toile d'origine, ni au revers ni à la face.

Le dépoussiérage s'est effectué au pinceau souple avec aspiration simultanée.

Après enlèvement des anciennes pièces, ce dépoussiérage a été complété par un gommage du revers pour un dégrasage en profondeur des fibres textiles (latex vulcanisé, pH neutre, marque commerciale Wishab®).

Remarques après assainissement

- la composition est visible au revers de la toile, consécutivement à la finesse de la toile.
- la grande lacune dans le ciel était comblée par une incrustation qui était trop petite et qui n'était pas bord à bord, les vides avaient été comblés par des mastics épais.

Traitement des accidents

L'incrustation a été déposée pour être remplacée par une incrustation aux dimensions exactes.

Remarque en cours de travail : les lèvres des accidents, déchirures et percements de la toile ne sont pas bord à bord parce que la toile s'est déformée sous l'effet de la coulure accidentelle d'eau et des variations climatiques.

Les trous ont été comblés au moyen d'incrustations de toile de tissage proche (en lin pour les trous provoqués par les semences et en toile polyester pour la grande lacune dans le ciel) avec une colle blanche, acétate de polyvinyle, marque commerciale Vinavil 59®.

² Françoise Decrand, ébéniste restauratrice, 1 chemin Pierre Plaine, 38 460 Crémieu

Mise en extension de la toile sur un bâti de travail pendant les opérations

Pose de bandes de tension en périphérie (intissé polyester moyen 35g/m²) et résine acrylique (dispersion à base d'acrylate d'éthyle (60 %), de méthacrylate de méthyle (40 %) et de méthacrylate d'éthyle - nom commercial Pextol B500®).

Consolidation des accidents : la reprise des déchirures, le collage des lèvres et la réalisation d'incrustations a été longue, parce que la toile était déformée et que le collage bord à bord a du être fait en plusieurs fois.

Les déformations ont été humidifiées par zones et spatulées. Le bâti a été ouvert progressivement et des mises sous presse effectuées.

Les incrustations ont été mastiquées sur la face avant la pose des pièces au revers pour retrouver la même stratigraphie.

Remarque : le mastic passe à travers la toile tant elle est fine et lâche.

Pose de 16 renforts au revers des accidents : toile de verre et film d'adhésif thermo-collant, marque commerciale Beva® (à base de polycyclohexanone et éthylènevinylacétate en solvants hydrocarbure).

Préparation du doublage collé : pose d'une couche intermédiaire constituée d'une toile de coton fine et lâche (toile à beurre) avec de la colle de pâte diluée (principaux constituants : colle de peau/farines blé et seigle).

Doublage sur une toile polyester 130g/m² avec un adhésif acrylique épaissi résine acrylique en dispersion (acrylate d'éthyle (60 %) et méthacrylate de méthyle (40 %) marque commerciale Pextol B500® mélangée à un agent épaississant (dispersion aqueuse de polymère acrylique, marque commerciale Rohagit SD 15®).

Remise en tension sur le châssis au moyen d'agrafes en acier inoxydable.

Dépose de la peinture dans l'église



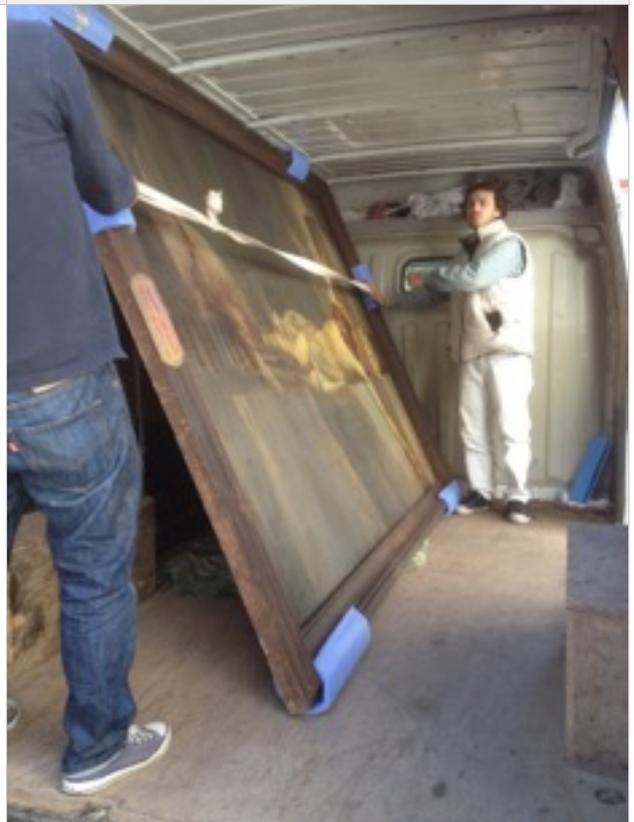
Préparation avant la descente



Premier dépoussiérage in situ



Chargement dans le camion



Séparation du cadre et du tableau



A l'atelier d'Ambutrix



Détail d'un angle après dépose



Détail de l'empoussièrèment bord inférieur sur le tableau...



...et sur le cadre

Opérations effectués sur le revers



Détail de la poussière



Dépoussiérage en cours



Détail de la poussière accumulée



Détail de l'infestation



Détail de l'infestation



Toile en cours de dépoussiérage

Opérations effectuées sur le support



Dépose de la toile du châssis



Etat de la toile après dépose du châssis



Détail de l'empoussièrément entre la toile et le châssis



Détail d'une pièce de coton avant et après enlèvement

Traitement de la grande lacune quart inférieur dextre



Détail de la grande pièce de coton avant et en cours enlèvement



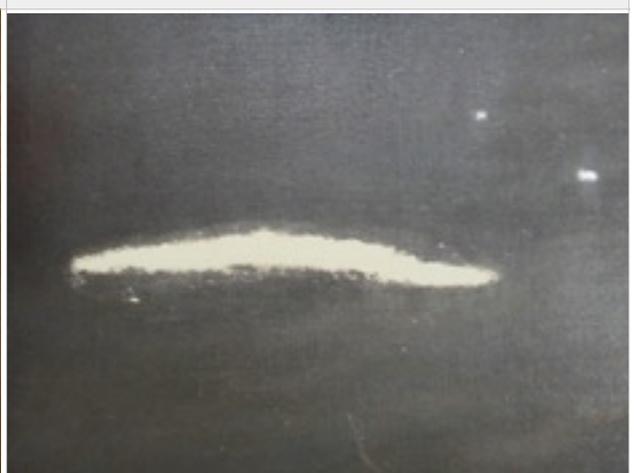
Détail de l'incrustation ancienne après enlèvement



Détail de la nouvelle incrustation



Après la pose de pièce en fibres de verre



Incrustation côté face

Opérations effectuées sur la toile



Pose de bandes pour la mise en extension



Mise en extension



Incrustation et pose du renfort en fibres de verre



Deux incrustations après reprise des déformations

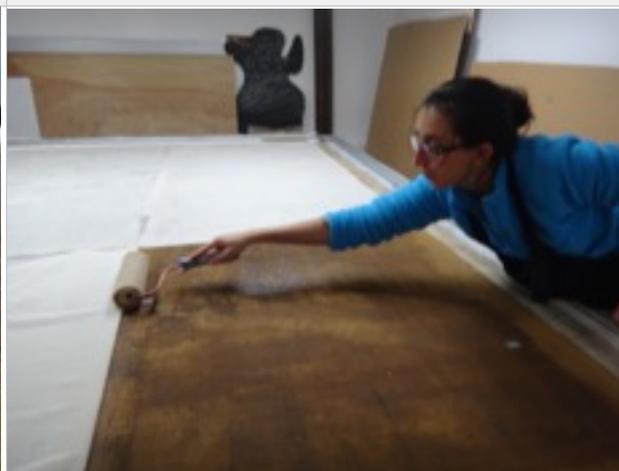
Opérations effectuées sur la toile



La composition est visible au revers



En lumière transmise, le tissage lâche de la toile est mis en évidence



Détail de la colle de pâte, application de la couche d'intervention

Doublage sur une toile polyester



La toile d'origine est insérée dans une toile polyester tendue sur un bâti



Application de l'adhésif polyester épaissi au rouleau



détail de la quantité de colle appliquée



Amélioration locale de l'adhérence au moyen de la chaleur



Face, ensemble après traitement



Revers, ensemble après traitement
et détail après remplacement et sécurisation des clés

Opérations effectuées sur la couche picturale

Nettoyage

- dépoussiérage au pinceau doux avec aspiration simultanée
- tableau des tests de dégrassage

numéro	principe actif et mise en oeuvre	résultat
1	eau déminéralisée coton batonnet	le coton présente une coloration brune plusieurs passages nécessaires pour un coton qui reste blanc le coton n'est pas très adaptée à la structure pavimenteuse
2	complexant : EDTA 2% eau déminéralisée coton batonnet eau déminéralisée	mêmes observations, 2 passages nécessaires
3	mousse de mélamine et eau déminéralisée	la mousse présente une légère coloration mais la couche de crasse est à peine entamée la structure souple de la mousse correspond mieux à la matière picturale
4	complexant : EDTA 2% eau déminéralisée mousse de mélamine rinçage eau déminéralisée éponge adsorbe	la mousse présente une coloration noirâtre
	conclusion	Le dégrassage a été effectué à l'EDTA en solution à 2% dans l'eau déminéralisée avec la mousse de mélamine, dont la structure souple correspond bien à la structure pavimenteuse. Deux passages ont été effectués.



Tableau des tests d'allègement du vernis

principe actif	mode d'application	résultat	commentaire
IPA	coton sur bâtonnet	coloration jaune clair film de vernis entamé	nécessité d'insister mécaniquement film légèrement allégé avec 2 passages
éthanol	idem	coloration presque brunâtre film allégé en deux passages	bonne affinité, moins d'insistance nécessaire le coton n'est pas très adapté à la surface pavimenteuse
acétone	idem	coloration jaune/brunâtre, film entamé	dissous le vernis mais l'évaporation rapide et le coton ne sont pas adaptés à la matière ni la nature du vernis
gel d'isopropanol rinçage isopropanol	pinceau	coloration jaune/brunâtre film de vernis allégé	l'utilisation d'un solvant de la famille des alcools en gel est adapté
Conclusion	L'allègement a été effectué au pinceau gel d'isopropanol, le rinçage à l'isopropanol.		

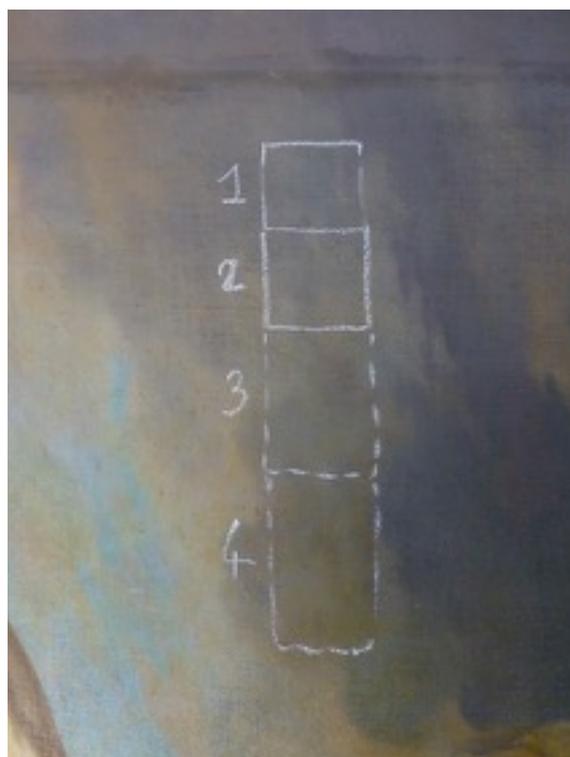
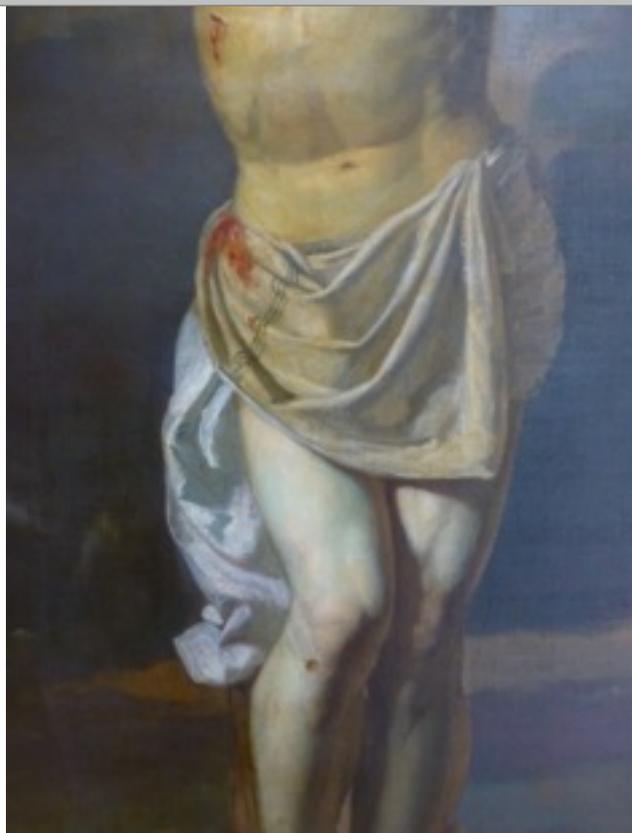


Tableau des tests d'enlèvement des repeints

principe actif	mode d'application	localisation	résultat
mélange basique alcool 90 eau 10 ammoniaque 10	coton sur bâtonnet	sur les repeints verts dans le ciel	quasiment pas de solubilisation
mélange basique alcool 50 eau 25 ammoniaque 25	idem	idem	légère solubilisation en insistant
mélange basique alcool 70 eau 10 ammoniaque 10	idem	idem	légère solubilisation en insistant
mélange basique alcool 1/3 eau 1/3 ammoniaque 1/3	idem	idem	légère solubilisation en insistant
acide acétique 5 eau 95	idem	repeint cheveux de Marie Madeleine	légère solubilisation en insistant
éthanol	idem	repeints dans le ciel	légère solubilisation en insistant
DMF 50 acétate d'éthyle 50	idem	idem	efficace
DMSO1/H2O1	idem	idem	- - -
DMSO	idem	idem	+ + en insistant mécaniquement
Conclusion	La faible solubilité de ces repeints indiquent qu'il sont anciens et peut-être de nature protéique, ils ont été ramollis au DMSO et grattés mécaniquement		

Allègement du vernis



Allègement du vernis en cours



Détail de la jambe gauche après nettoyage



périzonium après nettoyage



Allègement du vernis en cours

Couche picturale, réintégration



taches noires dans le paysage le long du bord senestre



Pied de Marie-Madeleine au premier plan, qui a contribué à l'agrandissement du cadre

Compléments au constat d'état effectués en cours du nettoyage

- en partie basse, on observe des formes qui ne correspondent pas aux motifs visibles. Sous le personnage de Marie-Madeleine par exemple, des lignes verticales sont visibles. La croix a été peinte avant que Marie Madeleine ne soit exécutée, ainsi qu'une pierre au premier plan, finalement située sous le drapé de la sainte. Il s'agit donc de repentirs, soit de changements dans la composition.

- Les traces noires, visibles, en périphérie, se trouvent bien sous la couche pictural et sous la préparation. Il s'agit d'une pâte de coloration noirâtre/rougeâtre qui ressemble à l'essuyage d'un outil le long du bord senestre. Il est probable que lorsque Scohy a fait sa composition, elles ne se voyaient pas, recouvertes par la préparation d'abord puis par le film d'huile et qu'elles aient réapparu avec le temps et la modification de l'indice de réfraction de l'huile, qui conduit à un phénomène de transparence accrue.

Le nettoyage a été complété par l'enlèvement mécanique au bistouri des déjections de mouche.

Remarque après nettoyage : la marque de l'ancienne feuillure située à 6 cm de la périphérie est encore visible. En effet, cette délimitation, d'origine, a marqué la matière en profondeur. Les ondes lumineuses (tout particulièrement les UV), les coulures d'eau sur le vernis... ont créé une matière qui subsiste après le nettoyage.

Consolidation générale par la face

Compte tenu de la finesse de la toile et de la fragilisation de l'ensemble par l'eau sous forme liquide et vapeur, une consolidation générale a été effectuée.

La couche peinte a été imprégnée d'une solution de résine acrylique (marque commerciale Plexisol P550®) à 8 % dans les hydrocarbures - une couche appliquée au spalter. Outre les qualités d'adhésif et de consolidant de cette résine, l'opération permet d'optimiser l'accrochage et la réversibilité des matériaux de doublage.

Réintégration

Masticage des lacunes : les lacunes ont été mastiquées avant le collage de la couche d'intervention pour avoir un support plan. Un mastic professionnel en pâte, de couleur blanche, formulé à l'eau, a été utilisé (composition, épaississants celluloses, résines en émulsion, plastifiant, carbonates de calcium et sulfate de calcium naturel, marque commerciale Modostuc®).

Vernissage : après les mastics, un vernis acrylique (Paraloïd B72®) en solution à 20% dans un mélange de WS et de xylène a été appliqué au spalter. Cette résine acrylique a été choisie pour sa résistance à l'humidité.

Le vernis final a été pulvérisé en fins d'opérations pour unifier l'aspect de surface. Une résine urée-aldéhyde (marque commerciale Laropal A 81®) a été choisie pour sa stabilité et sa réversibilité.

Rétouche : la retouche a permis de réintégrer de façon illusionniste les lacunes. Elle a été effectuée avec des pigments en poudre liés par une résine stable et réversible, soit du Laropal A 81® dilué à 15% dans l'isopropanol.

Les finitions ont été effectuées avec des couleurs professionnelles prêtes à l'emploi, composées de pigments déjà liées avec la même résine (marque commerciale Gamblin®).

La retouche visait à intégrer les lacunes mastiquées, à faire oublier les taches noires présentes sous la préparation et la couche picturale et à créer des passages entre la bande périphérique et l'ancienne vue.

La mise en place du tableau dans le cadre agrandi a été assurée par Philippe Boulet, le cadre a été et aménagé de mousse et garniture de protection de la couche picturale.

Opérations effectuées en conservation préventive :

- Pose d'une protection arrière souple en intissé polyester (35 g/m²) au revers du châssis, agrafage acier inoxydable pour éviter l'introduction de poussière et d'insectes.
- Pose de deux poignées souples de manipulations sur les montants verticaux du cadre

Lacune quart inférieur dextre



Avant intervention



En cours de nettoyage



Nouvelle incrustation



Retouche en cours



Etat final

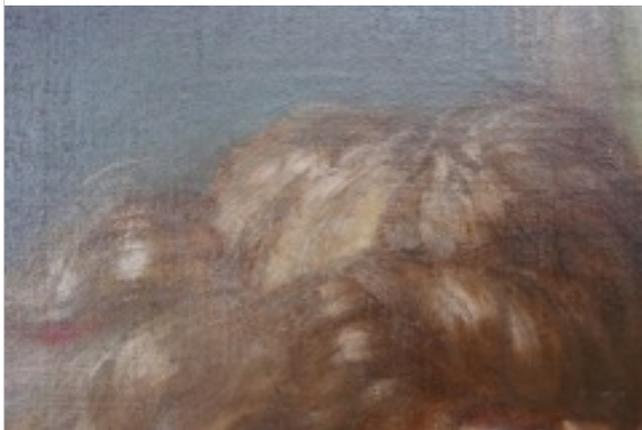
Réintégration



Avant intervention



Après incrustation et masticage



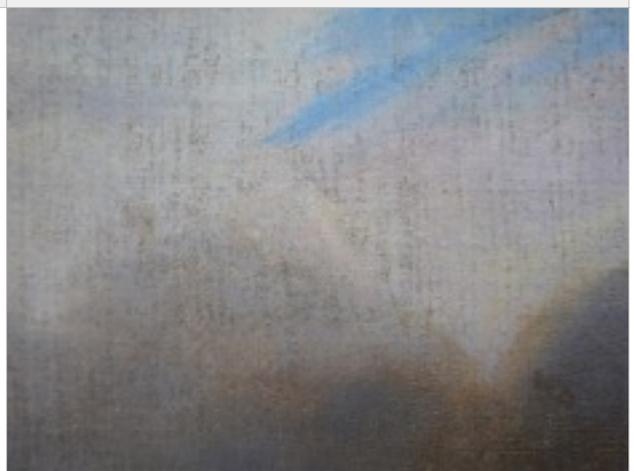
Eétat final



Accident dans le ciel quart supérieur dextre avant intervention

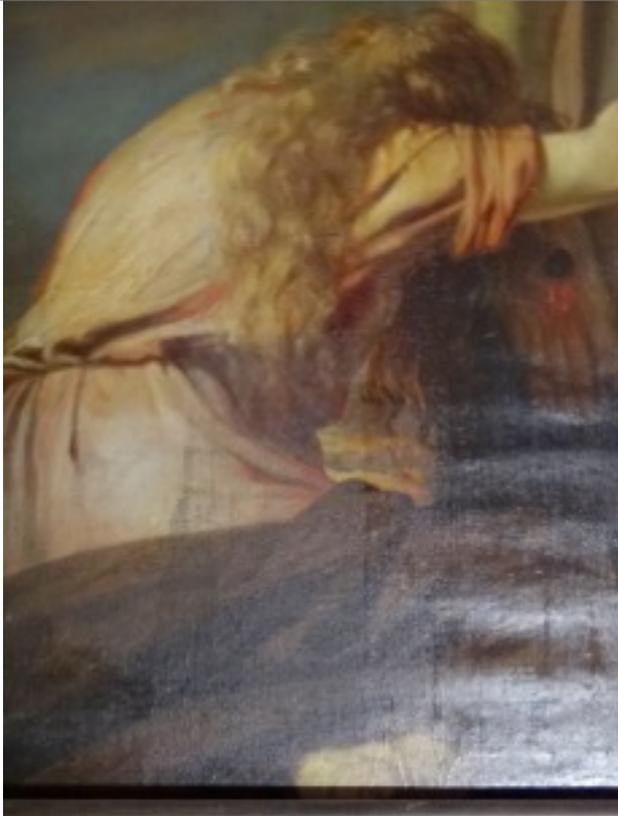


Après masticage

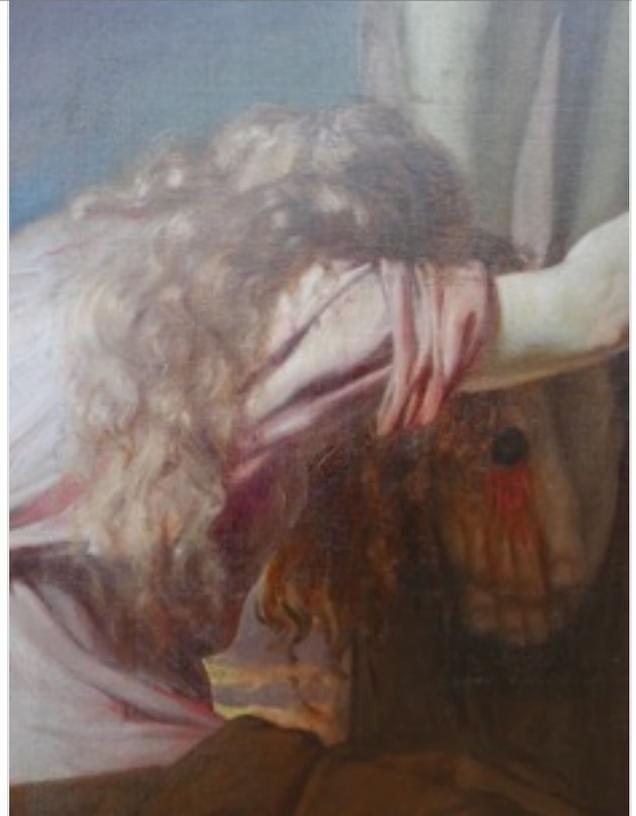


Etat final

Couche picturale, partie inférieure de la composition



Marie-Madeleine avant intervention : plis horizontaux et traces de la coulure d'eau

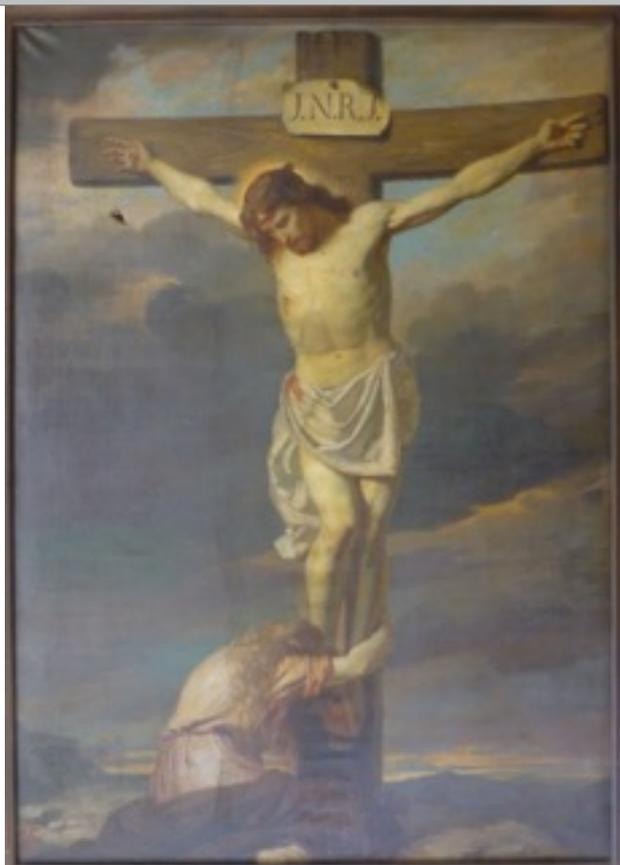


Même zone après intervention



En partie basse, sous le visible, les empâtements d'autres motifs se distinguent

Face, ensemble, avant, en cours et après intervention



Avant intervention



En cours d'allègement du vernis



Après nettoyage, mastics et doublage



Etat final

Transport et ré-accrochage



Transport en camion



pontets de fixation



Derniers ajustements du cadre dans la sacristie



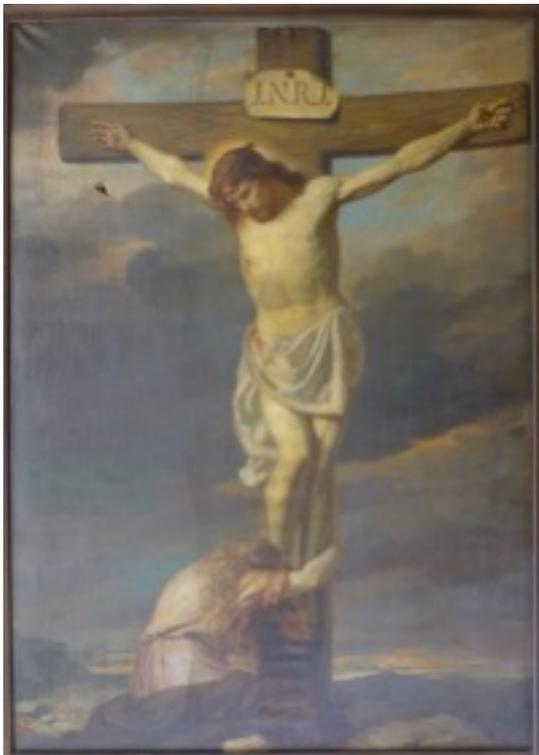
Revers avant accrochage



Dans le transept avant accrochage



Etat final en place



Les informations contenues dans le présent document sont protégées par l'article L 111-1 du Code de la Propriété intellectuelle (loi n° 2006-961 du 1er août 2006).

EURL Atelier Caroline Snyers
Conservation Restauration des Biens Culturels
14 rue Frandin
38 460 Crémieu
06 64 64 09 96
carolinesnyers@gmail.com
www.ateliercarolinesnyers.fr
Page 36 sur 36